

Avenant N° 3 à la Convention de Contribution n° FED/2010/244-424

Entre

Le Gouvernement de la République du Burundi, représenté par le Ministre des Finances et de la Planification du Développement Economique, Ordonnateur National du FED, ci-après désigné « Autorité contractante »

d'une part,

le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD/ United Nations Development Programme (UNDP), ayant son siège à One United Nations Plaza, New York, NY 10017, Etats Unis et représenté par le Bureau de Pays situé sur la Chaussée d'Uvira (Route Gatumba), Quartier Industriel, BP 1490 – Bujumbura Burundi, (« l'Organisation »)

d'autre part,

Il est convenu ce qui suit :

Les dispositions suivantes de la Convention de contribution "Programme LRRD d'Appui à la viabilisation des villages ruraux intégrés dans le cadre du rapatriement et de la réintégration au Burundi, composante appui à la coordination et appui à la relance économique et à la cohésion sociale", portant le numéro d'identification FED/2010/244-424 conclue entre l'Administration Contractante et l'Organisation le 10/08/2010 telles que modifiées par l' avenir n°1 signé en date du 6 juin 2012 sont remplacées comme suit :

Conditions Particulières

Article 2 – Entrée en vigueur et période de mise en œuvre

2(3) La période de mise en œuvre de la présente Convention, telle que spécifiée à l'annexe I, est de 52 mois.

Article 3 - Financement de l'Action

3(1) Le coût total additionnel est de quatre cent quarante six mille cent douze euros (446.112 EUR), portant le coût total de l'Action éligible au financement de l'Administration contractante à trois millions six cent quarante un mille huit cent vingt trois euro (3,641,823 EUR) tel que détaillé à l'annexe III.

3(2) L'Administration contractante s'engage à financer un montant maximal de trois millions trois cent quatre vingt seize mille euro (3,396,000 EUR), [équivalent à 93,25 % du coût total éligible estimé mentionné au paragraphe 1]; le montant final étant fixé en conformité avec les articles 14 et 17 de l'annexe II.

Article 4 - Rapports descriptifs et financiers et modalités de paiement

4(2) Le paiement s'effectuera conformément à l'article 15 de l'annexe II; l'option suivante mentionnée à l'article 15(1) étant d'application

Premier préfinancement

1.097.533,00 EUR

Montant prévisionnel du deuxième versement
Préfinancement (sous réserve des dispositions de l'annexe II)

869.267,00 EUR

<i>Montant prévisionnel du troisième versement</i>	<i>804.600,00 EUR</i>
<i>Préfinancement (sous réserve des dispositions de l'annexe II)</i>	
<i>Montant prévisionnel du quatrième versement</i>	<i>416.000,00 EUR</i>
<i>Préfinancement (sous réserve des dispositions de l'annexe II)</i>	
<i>Montant prévisionnel du paiement de solde</i>	<i>208.600,00 EUR</i>
<i>(sous réserve des dispositions de l'annexe II)</i>	

Annexe I : Description de l'Action :

Les modifications portées à l'annexe I " Description de l'Action" sont jointes au présent avenant

Annexe III : Budget de l'Action

L'annexe III "Budget de l'Action" est remplacée par l'Annexe III jointe au présent avenant.

Toutes les autres dispositions de la Convention de Contribution restent inchangées.

Le présent avenant prend effet à la date de la dernière signature des parties.

Établi à Bujumbura en cinq exemplaires en langue française, dont deux remis à l'Administration contractante, un à l'Organisation et deux à la Communauté européenne.

Pour l'Organisation

Nom *MISSION*
 Titre *DIRECTEUR DES PARTS*
 Signature 
 Date *26/12/13*

Pour l'Administration contractante

Nom *Taha Abdallah NANI RAKIZA*
 Titre *ordonnateur national*
 Signature 
 Date *27/12/13*


Endossé pour financement par la Communauté Européenne

Nom *Luc Deniux*
 Titre *ordonnateur suppléant*
 Signature 
 Date *24/12/13*





III - Budget de l'Action - avenant n°3

Budget modifié - Avenant n°3										
Modification demandée										
Budget modifié - Avenant n°3 et mobilisation imprévus										
Toutes les années					Modification demandée					
Dépenses	Unité	# unités	Coût unitaire (en EUR)	Coût (en EUR)	# unités	Coût unitaire (en EUR)	Coût (en EUR)	# unités	Coût unitaire (en EUR)	
Sources humaines										
Salaires du personnel local										
Technique										
Partenaire en développement communautaire (SB4)	Par mois	36	2.086	75.096 €	36	2.086	75.096 €	52	1.444,15	
en suivi et évaluation (S56)	Par mois	36	2.011	72.396 €	36	2.011	72.396 €	52	1.392,23	
Administratif/ personnel de soutien	Par mois	36	1.610	57.960 €	36	1.610	57.960 €	52	1.114,62	
Autre administratif et financier (SC6)	Par mois	36	232	8.352 €	36	232	8.352 €	52	160,62	
autres (2)	Par mois	36	352	12.672 €	36	352	12.672 €	52	243,69	
autres personnel international	Par mois	36	14.282	54.4162 €	36	14.282	54.4162 €	52	9.887,72	
Technique principal (P3)	Par mois	36	3.328	119.819 €	36	3.328	119.819 €	52	2.324,21	
en planification locale (YNU International)	Par mois	36	0	0 €	30	0	0 €	52	119.818,69	
autres pour missions/voyages assignées à l'action	Per diem	540	30	16.200 €	30	16.200 €	16.200 €	540	30,00	
au local	Par vol	4	1.264	5.056 €	4	1.264	5.056 €	52	976.656,33	
Capital Ressources humaines										
Voyages internationaux (C1)	Par vol	4	1.264	5.056 €	4	1.264	5.056 €	52	976.656,33	
Voyages										
Logement, matériel et fournitures	Par véhicule	2	32.447	64.894 €	2	32.447	64.894 €	52	0,00	
autre, matériel d'ordinateur (C1)	Lump sum	1	16.800	16.800 €	1	16.800	16.800 €	52	0,00	
autre Matériel et fournitures										
au local	aut des véhicules -carburant & entretien & services (2) (C1)	Par mois	36	1.100	39.600 €	36	1.100	39.600 €	52	0,00
aut de bureaux (25%) (C1)	Par mois	36	351	12.636 €	36	351	12.636 €	52	351,00	
sommables - Fournitures de bureau (C1)	Par mois	36	280	10.080 €	36	280	10.080 €	52	280,00	
autres services (télifax, électricité/chauffage, assurance)	Par mois	36	300	10.800 €	36	300	10.800 €	52	300,00	
aut Bureau local										
aut costs, services	Lump Sum	1	20.000	20.000 €	1	20.000	20.000 €	52	0,00	
reports et publication										
auts de vérification prévoir des audits intermédiaires,	Lump Sum	1	15.000	15.000 €	1	15.000	15.000 €	52	351,00	
aut chaque demande de paiement)	Lump Sum	1	20.000	20.000 €	1	20.000	20.000 €	52	20.000,00	
autons de visibilité										
aut autres, services										
aut à la coordination (C1)										
réunion de GTTP (1x/mois, 16 personnes à 6€ réunion		36	96	3.456 €	36	96	3.456 €	52	96,00	
mission nationale au terrain (1x/mois, 7 personnes Mission		36	105	3.780 €	36	105	3.780 €	52	105,00	
Mission provinciale au terrain (1x/mois, 16 personnes à 6€ max.)	Mission	36	96	3.456 €	36	96	3.456 €	52	96,00	
autre réunion de coordination générale/partenaires (15 réunion		36	15	540 €	36	15	540 €	52	15,00	
moto		3	4.000	12.000 €	3	4.000	12.000 €	52	4.000,00	
autre renforcement capacités agents provinciaux	Formation	3	9.000	27.000 €	3	9.000	27.000 €	52	9.000,00	
autuation des capacités des acteurs locaux	Etude	1	3.150	3.150 €	1	3.150	3.150 €	52	3.150,00	

e III - Budget de l'Action - avenant n°3

Budget modifié - Avenant n°4 et mobilisation imprévus							Budget modifié - Avenant n°3			
Dépenses	Unité	# d'unités	Coût unitaire (en EUR)	Coûts (en EUR)	# d'unités	Coût unitaire (en EUR)	Coûts (en EUR)	# d'unités	Coût unitaire (en EUR)	Coûts (en EUR)
Mobilisation des infrastructures socioéconomiques	Contrat	9	47.470	427.230 €	9	62.839	565.650 €	4	63.259,25	253.027,00
ancement en partenariat local & AGR - marchés).	Contrat	1	15.000	15.000 €	1	15.000	15.000 €	0,00	0,00	0,00
jet	Contrat	1	140.000	140.000 €	1	140.000	140.000 €	0,00	0,00	0,00
ludes des opportunités (est.)	Contrat	1	200.000	200.000 €	1	200.000	200.000 €	1	134.278,93	134.278,93
formation en métiers (est.)	Contrat	1	30.000	30.000 €	1	30.000	30.000 €	0,00	0,00	0,00
équipement et matériel de démarrage (est.)	Contrat	1	30.000	30.000 €	1	30.000	30.000 €	0,00	0,00	0,00
livi-supervision/éco-développement (est.)	Contrat	1	30.000	30.000 €	1	30.000	30.000 €	0,00	0,00	0,00
enforcement des capacités en techniques de formation et de conservations des produits agricoles	associations	32	5.000	160.000 €	32	5.000	160.000 €	0,00	0,00	0,00
reforcement spécifique du démarrage des micro produits	Lump sum	1	25.000	25.000 €	1	25.000	25.000 €	0,00	0,00	0,00
épolement en projet HIMO (2 projets*village)	Projet	18	25.000	450.000 €	18	25.000	450.000 €	0,00	0,00	0,00
rapages de promotion sur la cohésion sociale (1 ne village)	Campagne	9	2.000	18.000 €	9	2.000	18.000 €	1	29.610,72	29.610,72
Etude- diagnostic	Etude- diagnostic	6	5.000	30.000 €	6	5.000	30.000 €	0,00	0,00	0,00
(f/commune)	Maison	70	1.400	98.000 €	70	1.400	98.000 €	0,00	0,00	0,00
habilitation des maisons des anciens villages	Centre	4	20.048	80.191 €	4	20.048	80.191 €	0	0,00	0,00
construction et équipement de 4 centres jeunes	Centre	1	1.676.612 €	1.676.612 €	1	1.895.123 €	1.895.123 €	0	416.927 €	416.927 €
Autre	Autre	1	0,00	0,00 €	1	0,00	0,00 €	0	0,00	0,00
Total Coûts directs éligibles de l'Action (1-6)							2.768.134 €	2.986.646 €	416.927 €	3.403.572 €
sion pour imprévu (maximum 5 % de 7. sous-total)							138.407 €	138.407 €	0,00	47.810,72
ts directs éligibles de l'Action)										
Coûts directs éligibles de l'Action (7.+8)							2.986.646 €	416.927 €	416.927 €	3.403.572 €
s administratifs (maximum 7 % de 9 - total des ts éligibles de l'Action)							203.458 €	209.065 €	29.118 €	238.250 €
s des coûts éligibles (9+10)							3.109.999 €	3.195.711 €	446.112 €	3.641.823 €

Budget doit couvrir la totalité des coûts éligibles de l'Action, et non pas seulement la contribution de la Commission européenne. La description des articles doit être suffisamment détaillée et doit montrer chacune de leurs composantes principales. Le d'unites et le taux unitaire doivent être précisés pour chaque composante en fonction des indications fournies.

section doit être complétée si l'Action est à mettre en œuvre pendant une période de plus de 12 mois

ministration contractante n'est pas la Commission européenne, le budget peut être établi en euro ou dans la monnaie du pays de l'administration contractante. Les coûts et les taux unitaires sont arrondis au centime d'euro le plus proche

personnel n'est pas affecté à temps plein à l'Action, le pourcentage doit être indiqué à côté de la description du poste, et reflété dans le nombre d'unité (et non pas dans le taux unitaire).

Lier les pays où les permanents sont encourus, et les taux applicables (qui ne doivent pas excéder les barèmes approuvés par la Commission européenne). Si l'information n'est pas disponible, veuillez introduire un montant maximal indicatif. Les per ouvert le logement, les repas, les frais de transport à l'intérieur du lieu de mission et les menues dépenses.

Coûts liés à la compensation des émissions CO2 pour les voyages aériens peuvent être inclus. Cette compensation sera réalisée en supportant des projets MDP ("Gold Standard") (la preuve doit être mentionnée dans les pièces justificatives) ou via les nnes des compagnies aériennes, le cas échéant.

s d'acquisition et de location
lier. Les montants forfaitaires ne sont pas acceptés.

iques qu'en cas de sous-traitance totale.
er. Le bénéficiaire est seul responsable de l'exécution de l'information financière fournie dans ces tableaux

Avenant N°3 à la Convention de Contribution n° FED/2010/244-424

Les articles suivants de l'Annexe I, description de l'Action, de la Convention de contribution FED/2010/244-424 sont modifiés de la manière suivante :

Fiche descriptive du projet

Budget Total: 3.641.823€

Contributions:

- Commission Européenne: 3.396.000 €
- PNUD TRAC: 245.823 €

Durée du programme : 52 mois

2.3. Bénéficiaires cibles

Le nombre total des bénéficiaires directs estime est de 13.400 (5 personnes par ménage).

Les activités prévues dans le cadre de ce projet sont destinées à cibler 3 types de bénéficiaires :

- a) Les bénéficiaires devront répondre aux critères suivants afin d'être retenus comme bénéficiaires prioritaires¹: a) être sans terre ou sans référence; b) être rapatrié ou expulsé; c) être déplacé de guerre.
- b) Les populations vulnérables des communautés d'accueil jusqu'à concurrence de 40%. L'identification des populations vulnérables se fera sur la base des critères suivants: a) femmes chefs de ménage; b) enfants chefs de ménage; c) personnes âgées avec ou sans jeunes enfants à charge; d) personnes malades ou handicapées avec ou sans enfants à charge.
- c) Les autorités locales et les partenaires communautaires : principalement les institutions nationales engagées dans le programme de villagisation, ainsi que les autorités locales dans les zones d'intervention du projet. Des partenaires locaux (associations communautaires de base, groupements villageois, associations de producteurs, entre autres) bénéficieront de l'appui technique et institutionnel du programme.

Les critères de sélection des bénéficiaires des villages ruraux intégrés ont été établis dans le document de stratégie du programme de villagisation. Les appuis bénéficieront dans un premier temps aux nouveaux villages ruraux intégrés qui ont été construits en 2009-10 (4 villages), et dans un deuxième temps, il sera élargi aux autres VRIs de la sous région. En

¹ Critères établis dans le cadre du Document de Stratégie, *Programme de villagisation dans le cadre du rapatriement et de la réintégration au Burundi*, Commission Intégrée Ad Hoc - Rapatriement et Réintigration, 1^{er} août 2008

fonction de la vulnérabilité des habitants de ces villages. Dans le cadre spécifique de ce programme, les activités prévues sont destinées à cibler trois types de bénéficiaires:

Bénéficiaires directs par secteur:

Secteur	Nombre de bénéficiaires
1. Création d'emplois	2 800 ménages (1 personne par ménage)
2. Réhabilitation infrastructures socioéconomiques	Les populations des communes de Rumonge, Nyanza lac, Mabanda, Giharo et Kibago, respectivement de 101 134, 572 591, 85 321 et 62 000 habitants
3. Appui à la coordination et à la cohésion sociale	Le Gouvernement du Burundi, les autorités locales et les partenaires communautaires

CHRONOGRAMME DES ACTIVITÉS PNUD

COMPOSANTES / ACTIVITÉS	2010		2011		2012		2013		2014	
	Semestre 2	Semestre 1								
1. Appuyer la mise en place des mécanismes de coordination du programme VR										
1. 1 Rencontre périodique de coordination et de suivi au niveau national, provincial et local, entre le gouvernement et les partenaires pour coordonner les actions et revoir l'évolution des programmes en cours.										
1.2 Préparation des documents techniques avec les organisations habilitées										
1.3 Réalisation d'études et d'enquêtes sur des questions spécifiques liées au VR.										
1.4 Collecte, analyse et diffusion des données désagréées par sexe et âge										
1.5 Analyse de l'intégration des différents secteurs et plaidoyer auprès des autorités et recherche de fonds pour les secteurs qui ne seraient pas couverts										
1.6 Suivi des actions sur le terrain										
2. Renforcer la cohésion sociale intra-communautaire à travers la promotion du développement local et la prévention et la résolution des conflits, notamment dans le domaine foncier										
2.1 Identification des acteurs communautaires pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme de cohésion sociale										
2.2 Élaboration d'outils et de méthodologies de sensibilisation dans le domaine de la promotion de la paix, la résolution de conflits locaux, démocratisation, entre autres.										



2.3 Mise en œuvre d'un programme de promotion de la réconciliation à travers la réalisation d'ateliers communautaires, séminaires, émissions de radio, manifestations sociales et communautaires (concerts, rencontres sportives) réunissant les membres des communautés et les rapatriés.				
2.4 Activités de mobilisation sociale et d'interactions socio-économiques avec les populations environnantes				
2.5 Conception et diffusion de pièces de théâtre sur des thèmes liés à la paix et à la cohésion sociale.				
2.6 Contribuer à la sécurisation foncière via les diagnostic socio foncier (assurer la mise à disposition de terres pour les bénéficiaires, ainsi que la légalisation des titres de propriété) et assister la résolution des éventuels conflits fonciers				
2.1 Identifier les différents types de conflits fonciers récurrents dans les VRI et les approches de solutions apportées suivant le pourcentage de conflits.				
2.2 Contribuer à la prévention des conflits fonciers par une identification des situations de conflictualité potentielle.				
2.3 Recueillir, de manière participative, les différentes solutions alternatives/pistes de solutions aux conflits fonciers identifiés dans la zone d'étude				
3. Améliorer l'offre, la qualité et l'entretien/maintenance des infrastructures socioéconomiques et communautaires				
3.1 Évaluation des capacités des acteurs locaux (services déconcentrés, ONG, associations et secteur privé) présents dans les communautés.				
3.2 Réhabilitation des pistes de désecdavement avec l'approche HIIMO				
3.3 Relaisement - en projet HIIMO				

3.4 Campagnes de sensibilisation sur la citoyenneté en directe relation avec les activités de réhabilitation des infrastructures socio communautaires.				
3.5 Réhabilitation des infrastructures socioéconomiques (marché, centre communautaire) avec la participation des communautés				
3.6 Mise en valeur des maisons des anciens villages.				
3.7 Construction et équipement des centres jeunes				
4. Assurer la réintégration socioéconomique des populations cibles et la réduction de la pauvreté à travers la relance des activités productives et la promotion de l'entrepreneuriat local.				
1 Étude de marché et des opportunités économiques hors agriculture.				
4.2 Identification des opérateurs économiques locaux pouvant jouer un rôle actif dans la revitalisation de l'économie				
4.3 Financement en entrepreneuriat local (associations et individuel)				
4.4 Développement de techniques de transformation et de conservation des produits agricoles pour les associations de femmes				
4.5 Ateliers de formation en organisation communautaire par groupement				
4.6 Réaliser et produire des fiches techniques sur différents thèmes d'autopromotion.				

Sources de financement attendues

		Montant EUR	Pourcentage %
Contribution financière du demandeur		245 823	6,75%
Contribution requise de la Commission /du FED dans cette demande			
Contribution(s) d'autres institutions européennes ou des Etats membres		3 396 000	93,25%
Nom	Conditions		
Contributions d'autres organisations			
Nom	Conditions		
TOTAL DES CONTRIBUTIONS		3 641 823	
Revenu direct de l'Action			
(à insérer si prévu par les lignes directrices: contribution en nature)			
TOTAL			

Ventilation de l'avenant 1

Intitulé	Initial	Modification	Avenant 1	Source	Montant	%	Modification	Avenant 2	Source	Montant	%
1 Coût total éligible	3 109 999	85 712	3 195 711	UE	2 980 000	93,25%	446 112	3 641 823	UE	3 396 000	93,25%
Ressources humaines	876 656		876 656	PUD	215 711	6,75%		876 656	PUD	245 823	6,75%
Voyages	5 056		5 056	TOTAL	3 195 711	100,00%		5 056	TOTAL	3 641 823	100,00%
Équipements et fournitures	81 694		81 694							81 694	
Bureau	73 116		73 116							73 116	
Autres coûts, services	55 000		55 000							55 000	
Autres frais	1 676 612		80 191		1 756 803			416 993		2 173 796	
Impéryus	138 407				138 407					138 407	
Coût administratifs	203 458		5 521		208 979					29 120	238 099
Contribution UE	2 900 000		80 000		2 980 000			416 000		3 396 000	
Autres contributions (PNUD)	209 999		5 712		215 711			30 112		245 823	
Contribution UE-Imprévu de la CF	80 000		-80 000		0			0		0	

Ventilation de l'avenant 2

Intitulé	Initial	Modification	Avenant 1	Source	Montant	%	Modification	Avenant 2	Source	Montant	%
1 Coût total éligible	3 109 999	85 712	3 195 711	UE	2 980 000	93,25%	446 112	3 641 823	UE	3 396 000	93,25%
Ressources humaines	876 656		876 656	PUD	215 711	6,75%		876 656	PUD	245 823	6,75%
Voyages	5 056		5 056	TOTAL	3 195 711	100,00%		5 056	TOTAL	3 641 823	100,00%
Équipements et fournitures	81 694		81 694							81 694	
Bureau	73 116		73 116							73 116	
Autres coûts, services	55 000		55 000							55 000	
Autres frais	1 676 612		80 191		1 756 803			416 993		2 173 796	
Impéryus	138 407				138 407					138 407	
Coût administratifs	203 458		5 521		208 979					29 120	238 099
Contribution UE	2 900 000		80 000		2 980 000			416 000		3 396 000	
Autres contributions (PNUD)	209 999		5 712		215 711			30 112		245 823	
Contribution UE-Imprévu de la CF	80 000		-80 000		0			0		0	